



Des Aides à l'habitat

Pour les Propriétaires Occupants

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
CHARENTE

Le contexte

La communauté de communes Coeur de Charente s'engage dans la mise en oeuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour soutenir la rénovation des logements et améliorer le cadre de vie de ses habitants : elle propose jusqu'en 2027 des aides financières et un accompagnement technique et administratif assuré par l'association SOLIHA Charente.

Ce dispositif est lancé en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Département de la Charente, les villes de Mansle-les-Fontaines, Aigre, Saint-Amant-de-Boixe, Vars et Montignac.

C'est une occasion idéale pour améliorer votre qualité de vie tout en réduisant vos factures d'énergie, adapter votre logement à vos besoins ou valoriser votre patrimoine bâti. N'hésitez pas à vous renseigner et à saisir cette opportunité !

En pratique

Les subventions mobilisables concernent des travaux portant sur :

- Une rénovation globale et performante permettant un saut de classe énergétique d'au moins 2 étiquettes (logement classé E, F ou G selon DPE)
- L'adaptation d'un logement à une situation de handicap ou perte d'autonomie.
- La rénovation d'un logement dégradé ou insalubre.

Les subventions sont calculées sur l'enveloppe HT des travaux éligibles :

- 22 000€ HT pour des travaux d'adaptation du logement, avec un taux variant de 50% ou 70 %, soit **jusqu'à 15 400€ de subvention**.
- de 30 000€ HT (pour un saut de 2 classes) à 40 000€ HT (pour un saut de 3 classes et plus) pour des travaux d'amélioration énergétique, avec un taux variant de 60 à 80 %, soit jusqu'à **32 000€ de subvention**.

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels RGE et **ne doivent en aucun cas commencer avant l'accord des financeurs**.

Ces aides financières s'adressent aux propriétaires occupant leur logement à titre de résidence principale et sont soumises à des conditions de ressources.

Les premiers pas

SOLIHA Charente est mandaté pour vous accompagner dans vos projets.

Notre équipe :

- vous informe sur les différents dispositifs d'aides existants,
- réalise une visite technique de votre logement,
- vous conseille,
- constitue et suit les dossiers de demandes de subventions.



	Matin	Après-midi
2 ^e Vendredi de chaque mois	9h - 12h Espace France Services AIGRE	13h30 - 16h30 Espace France Services VARS
4 ^e Vendredi de chaque mois	9h - 12h Siège de la Communauté de Communes TOURRIERS	14h - 17h Espace France Services MANSLE-LES-FONTAINES

Prenez rendez-vous en contactant **SOLIHA**

SOLIHA Charente

127 rue de Royan
16710 St-Yrieix-Sur-Charente

contact.charente@soliha.fr
www.soliha16.fr



QUALICERT SGS

www.qualicert.fr

SOLIHA, une qualité de service pour votre projet habitat





SITUATION 1

Un couple avec 2 enfants, ayant des revenus modestes souhaite faire des travaux d'amélioration énergétique.

Les travaux envisagés :

- Isolation thermique des murs par l'intérieur
- Isolation des combles
- Remplacement des menuiseries simple vitrage
- Pose d'une pompe à chaleur air-air
- Pose d'un ballon d'eau chaude

Travaux permettant un saut de 3 classes énergétiques

Coût des travaux : 49 951 € TTC

Montant des subventions Anah : 24 000 € (48 %)

Reste à charge : 25 951 €



SITUATION 2

Un couple de personnes âgées de 86 ans ayant des revenus très modestes souhaite faire des travaux d'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie.

Les travaux envisagés :

- Pose d'un monte-escalier
- Remplacement des volets bois par des volets roulants solaires.

Coût des travaux : 19 212 € TTC

Montant des subventions : 16 147 € (84 %)

- Anah : 13 147 €
- Département : 3 000 €

Reste à charge : 3 065 €

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



**RÉNOVER,
AMÉLIORER
ou ADAPTER
VOTRE LOGEMENT**

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



05 45 95 62 02

Les critères de ressources

Revenu fiscal de référence figurant sur le dernier avis d'imposition.

Nbre de personnes composant le ménage	Revenus très modestes	Revenus modestes	Revenus intermédiaires	Revenus Supérieurs
1	17 363 €	22 259 €	31 185 €	supérieur à 31 185 €
2	25 393 €	32 553 €	45 842 €	supérieur à 45 842 €
3	30 540 €	39 148 €	55 196 €	supérieur à 55 196 €
4	35 676 €	45 735 €	64 550 €	supérieur à 64 550 €
5	40 835 €	52 348 €	73 907 €	supérieur à 73 907 €
par personne supplémentaire	+5 151 €	+6 598 €	+9 357 €	+9 357 €

